

Liasse fiscale

SARL FRANCE AUDITION COMPTE RENDU LIASSE FISCALE 31/12/2017 IS / RS

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Feuille 2033D

- VOUS N'AVEZ PAS RENSEIGNE LE MONTANT DES PRELEVEMENTS PERSONNELS; EN EXISTE-T-IL ? (sinon remplissez la zone 399 avec 0).
- DES MOUVEMENTS DE TVA COLLECTEE SONT DETECTES EN COMPTABILITE GENERALE. LA ZONE RELATIVE A LA T.V.A. COLLECTEE (2033-D : 374) DOIT ETRE RENSEIGNEE.
- DES MOUVEMENTS DE TVA DEDUCTIBLE SONT DETECTES EN COMPTABILITE GENERALE. LA ZONE RELATIVE A LA T.V.A. DEDUCTIBLE (2033-D : 378) DOIT ETRE RENSEIGNEE.

Feuille 2033E

- VOUS N'AVEZ PAS RENSEIGNE L'EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (2033-E : 376) ALORS QU'IL EXISTE DES COMPTES 64XX EN COMPTABILITE GENERALE.

Feuille 2065

- LE BENEFICE IMPOSABLE ETANT INFERIEUR OU EGAL A 38 120 euros, IL POURRAIT ETRE PORTE EN BENEFICE AU TAUX REDUIT A 15% SI LE CAPITAL DE LA SOCIETE EST DETENU A 75 % PAR DES PERSONNES PHYSIQUES.

RAPPORT FINAL

- 5 ANOMALIES DETECTEES
- BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE = 10 938,18
- BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE PRECEDENT = 1 369,04
- COMPTES SUBSTITUES :
Il n'y a aucun compte substitué activé.

DECL LOYERS.

- ① ST AVOLD 7800 € Me HIRSCHAUER
- ② 4 me ste Croix 12282 €

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2018

Désignation de l'entreprise <u>SARL FRANCE AUDITION</u>				Sciant <input type="checkbox"/> *										
Adresse de l'entreprise <u>4 RUE SAINTE CROIX</u> <u>57600 FORBACH</u>														
SIREN <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>4</td><td>3</td><td>4</td><td>4</td><td>7</td><td>8</td><td>4</td><td>9</td><td>1</td></tr></table>						4	3	4	4	7	8	4	9	1
4	3	4	4	7	8	4	9	1						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table> Durée de l'exercice précédent * <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>						1	2	1	2					
1	2													
1	2													
				Exercice N clos le <u>31/12/2017</u>										
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3								
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012										
		Autres * 011	1 508	016	1 508									
	Immobilisations corporelles * 028		79 443	030	45 281	34 162								
	Immobilisations financières * (1) 040		1 421	042		1 421								
	Total I (5) 044		82 373	048	46 789	35 583								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production * 050		052										
		Marchandises * 060	17 323	062		17 323								
	Avances et acomptes versés sur commandes 060			066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés * 068	39 545	070		39 545								
		Autres * (3) 072	22 095	074		22 095								
	Valeurs mobilières de placement 080			082										
	Disponibilités 084		77 027	086		77 027								
Charges constatées d'avance * 092		663	094		663									
Total II 096		156 653	098		156 653									
Total général (I+II) 110					239 026	112	46 789	192 236						
PASSIF				Exercice N 1		NET								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel * 120					8 000								
	Écarts de réévaluation 124													
	Réserve légale 126					800								
	Réserves réglementées * 130					1 680								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131					86 203								
	Report à nouveau 134													
	Résultat de l'exercice 136					10 938								
	Provisions réglementées 140													
Total I 142						107 621								
Provisions pour risques et charges Total II 154														
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées 156													
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 164													
	Fournisseurs et comptes rattachés * 166					45 670								
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N 169		827	172		38 945								
	Produits constatés d'avance 174													
Total III 176						84 615								
Total général (I + II + III) 180						192 236								
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an 193		(4) Dont dettes à plus d'un an 195											
	(2) Dont créances à plus d'un an 197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice * 182			22 454								
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs 199	7409 7680	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice * 184											

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFIP N° 2033-BSD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise		SARL FRANCE AUDITION		Néant <input type="checkbox"/>		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		
						L 3 11 212 0 1 7 1		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	316 862	
	Production vendue	Bictons	Services *		dont export et livraisons intracommunautaires	215		
						217		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					230	41	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	316 904
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	1 00 623
Variation de stocks (marchandises) *						236	7 238	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
Autres charges externes *		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	67 288	
		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	920	244	2 732	
Impôts, taxes et versements assimilés						245		
Rémunérations du personnel *						250	92 110	
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	27 573	
Dotations aux amortissements *						254	8 318	
Dotations aux provisions					256			
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	134		
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	306 016	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	10 887	
Produits financiers (III)	280	51		Charges financières (V)	294			
Produits exceptionnels (IV)					290			
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300			
	(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 49 quinquies D)		348					
Impôt sur les bénéfices *					306			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	10 938	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	10 938	314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-1 CGD) et autres amortissements non déductibles					318	413	
	Provisions non déductibles *					322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des epes-ets d'associés	217		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	218	330	156	
		(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 septies D))		219		251		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option					251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Deductions	Entreprises nouvelles (41, septies)	086	ZFU-TE (11, octies et octies A)	087		312		
	Reprise d'entreprises en difficulté (41, septies)	081	JEF (41, septies A)	080				
	ZRD (41, terdecies)	127	ZRR (41, quinquies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44, duodecies)	091	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44, undecies)	090				
	ZFA (41, quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		350	2128	
	Créance due au report en arrière du déficit					346		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1	352	9379
						Déficit col. 2	353	938
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables * 23 567 dont imputés sur le résultat				360	9379		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1	370	0
						Déficit col. 2	372	10 938

SAGEE Experts-comptables Janvier 2018 : Bar préparatoire

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2018

Formulaire obligatoire en vertu de l'article 312 septies A bis du Code général des impôts		Désignation de l'entreprise : SARL FRANCE AUDITION						Néant <input type="checkbox"/> *					
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		400		400			
	Autres	410	1 508	412		414		410		410	1 508		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		420		420			
	Constructions	430	1 780	432		434		430		430	1 780		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	19 027	442		444		440		440	19 027		
	Installations générales agencements divers	450	29 561	452		454		450		450	29 561		
	Matériel de transport	460		462	20 370	464		460		460	20 370		
	Autres immobilisations corporelles	470	6 621	472	2 084	474		470		470	8 705		
	Immobilisations financières	480	1 421	482		484		480		480	1 421		
TOTAL		490	59 919	492	22 454	494		490		490	82 373		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations + dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
		Immobilisations incorporelles		500	1 152	502	356	504		500		500	1 508
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		514		510		510	
	Constructions	520	699	522		524	178	524		520		520	877
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	8 366	532		534	2 093	534		530		530	10 459
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	21 833	542		544	999	544		540		540	22 832
	Matériel de transport	550		552		554	4 063	554		550		550	4 063
	Autres immobilisations corporelles	560	6 422	562		564	630	564		560		560	7 051
TOTAL		570	38 471	572		574	8 318	574		570		570	46 789
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à LIS, 12,8 % pour les entreprises à IIR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées vides de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle,		1		2		3		4		5		6	
		7		8		9		10		11		12	
Immobilisations	Valeur d'actif *	1		2		3		4		5		6	
	Amortissements *	2		3		4		5		6		7	
		3		4		5		6		7		8	
		4		5		6		7		8		9	
		5		6		7		8		9		10	
		6		7		8		9		10		11	
		7		8		9		10		11		12	
		8		9		10		11		12		13	
		9		10		11		12		13		14	
		10		11		12		13		14		15	
TOTAL		578		580		582		584		586		588	
Plus-values taxables à 19 % (11)		579		581		583		585		587		589	
Regularisations		590		592		594		596		598		600	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)										591			
TOTAL		590		592		594		596		597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : SARL FRANCE AUDITION						Néant <input type="checkbox"/> *			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	605	605	607				
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	630	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	630	644	646				
	Sur clients et comptes rattachés	650	642	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	652	664	666				
TOTAL		680	682	684	686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
	Dotations		Reprises						
Immob. incorporelles	700	705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710	715			2				
Constructions	720	725			3				
Inst. techniques mat. et outillage	730	735			4				
Inst. générales, agencements amen. div.	740	745			5				
Matériel de transport	750	755			6				
Autres immobilisations corporelles	760	765			7				
TOTAL	770	775			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780		
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	23 567	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits imputés		985	9379	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits reportables		984	23 567 14188	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA					
Déficits de l'exercice		800		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129			
Total des déficits restant à reporter		870	23 567 14188	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)					
						800			
VI DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381	2127		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *						380	5538	7665	
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374	18219		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	19003		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398			
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2043-NOT

SAGE Experts-comptable Janvier 2018 : Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)⑤ CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2033-E-SD 2018

Désignation de l'entreprise:SARL FRANCE AUDITION.....

Néant *

Exercice ouvert le: 01/01/2017, et clos le: 31/12/2017

Données en nombre de mois 1 2

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	316862
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	316862

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	41
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	41

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121	100623
Variation négative des stocks	145	7238
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	46479
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	134
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	154474

IV- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	162429
---	-----	--------

V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117	
--	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	11			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	316862	Effectifs au sens de la CVAE *	023	2
Période de référence	024	01/01/2017	160	31/12/2017	
Date de cessation					

VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

Effectif moyen du personnel *	376	2
dont apprentis	657	0
dont handicapés	651	0
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	0

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2033-F-SD 2018

Formulaire obligatoire
cart. 38 de l'ann. III au C.G.U.(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

Exercice clos le

31122017

SIREN

4 3 4 4 7 3 4 9 1

Dénomination de l'entreprise

SARL FRANCE AUDITION

Adresse (voie)

4 RUE SAINTE CROIX

Code postal

57600

Ville

FORBACH

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	399
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination MEUX ENTENDRE
 N° SIREN (si société établie en France) 419291196 % de détention 99,75 Nb de parts ou actions 399
 Adresse : N° 22 Voie RUE D'ALSACE
 Code Postal 21200 Commune BRACNE Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique FLORENTIN Prénom(s) PIERRE ALEXANDRE
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions 1
 Naissance: Date 03/21/71 N° Département 54 Commune NANCY Pays FRANCE
 Adresse : N° 1 Voie Chemin des Riottes
 Code Postal 71592 Commune GEROY Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2018

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

N° de dépôt

Exercice clos le 31/12/2017

SIREN 4 3 4 4 7 8 4 9 1

Dénomination de l'entreprise SARL FRANCE AUDITION

Adresse (voie) 4 RUE SAINTE CROIX

Code postal 57600 Ville FORBACH

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>		

SAGE Experts comptables Janvier 2018 - Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD 2018	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)			
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le 01012017		et clos le 31122017	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime simplifié d'imposition <input checked="" type="checkbox"/>	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		Régime réel normal <input type="checkbox"/>	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case			
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case			
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL FRANCE AUDITION 4 RUE SAINTE CROIX 57600 FORBACH			
SIRET 4 3 4 4 7 8 4 9 1 0 0 0 4 7		Mél: mfcocomptabilite@gmail.com	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées Commerce de gros de chaussures orthopédiques en magasin et en ligne			
en magasin et en ligne d'activités, cochez la case			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3%	
		Bénéfice imposable à 28%	
		Déficit	
		Bénéfice imposable à 15 %	
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 15%	
		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	
		Zone franche urbaine <input type="checkbox"/>	
		Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies <input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	
		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>			
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X <input type="checkbox"/>			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
SOGECO 3 G rue Jeanne Barret 21000 DIJON			
Tél:		Tél:	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA		Date: 04052018	
		Lieu: FORBACH	
Tél:		Qualité et nom du signataire:	
		Signature:	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 bis-SD		
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des Impôts)		ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065-SD		
F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS				
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			e	
			f	
			g	
			h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i	30 000	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h) 30 000		
G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenues pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.		
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:	
1	2	3	4 à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	5 à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement
			Indemnités forfaitaires	Remboursements
			7 Indemnités forfaitaires	8 Remboursements
PIERRE ALEXANDRE FLORENTIN Gerant	1	2017	25 000	
H DIVERS				
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)				
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION				
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%		
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾		MVLt restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁷⁾		MVLt imputée sur les PVLT de l'exercice		
		MVLt réalisée au cours de l'exercice		
		MVLt restant à reporter		


 Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2017 ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL FRANCE AUDITION

du

Adresse 4 RUE SAINTE CROIX 57600 FORBACH

au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1										
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE					
1	GIRARDOT GAELLE AUDIOPROTHESISTE				5 PLACE DE LA LIBERTÉ 57150					
	GIRARDOT GAELLE AUDIOPROTHESISTE				5 PLACE DE LA LIBERTÉ 57150					
3	DE STASIO JESSICA ASSISTANTE				14 IMPASSE DES COURILS 57130					
2	FLORENTIN PIERRE ALEXANDRE				1 chemin des Ribottes 57590 Geely					
5	GERANT									
6										
7										
8										
9										
10										
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					FRAIS DE VOYAGES ET DE DÉPLACEMENTS (v. notice 6)			DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)			
1	48748			48748					48748	
	24 374			24 374					24 374	
3	18 406			18 406					18 406	
2	25 000			25 000					25 000	
5										
6										
7										
8										
9										
10	92154			92154					92154	
**	67 155			67 155					67 155	
** TOTAUX										
B - AUTRES FRAIS										
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)									10	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement									156	
Total									156	
C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1):										
Total des dépenses					Bénéfices imposables 9					
- de l'exercice . 2017.. (total col. 9 + total col. 10) 10					92312	- de l'exercice . 2017.. 10				39 256
- de l'exercice précédent 10					90 379	- de l'exercice précédent 10				
Nom et qualité du signataire					À FORBACH, le 04/05/2018					
					Signature.					

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2018	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du / au / ou au titre de l'année N			
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé :			Néant
SARL FRANCE AUDITION 434478491			
Désignation et n° siren de la société tête de groupe			
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire	e
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
CICE		1288	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

(2018)

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

CA17PROREC

SARL FRANCE AUDITION

Produits à recevoir	Montant
101300 CAPITAL	8 000
106110 RESERVE LEGALE PROP. DITE	800
106200 RESERVES INDISPONIBLES	1 680
106800 AUTRES RESERVES	86 203
280500 AMOT.LOGICIELS	1 152
281350 AMORT INST ANG/CONSTRUCTIONS	699
281500 AMORT.MATERIEL & OUT	8 366
281810 AMORT.INST.AGENC.DIV	21 833
281830 AMORT.MAT.BUREAU & I	1 662
281840 AMORT.MOBILIER	4 760
401000 FOURNISSEURS	35 188
408100 FOURNIS FACT NON PARVENUES	10 482
419800 CLIENTS RRR & AV A ACCORD	1 561
421005 SALAIRE GG	3 100
421006 SALAIRE DE STASIO JESSICA	1 165
428200 CONGES A PAYER	1 506
431000 URSSAF	7 266
437200 CAISSE RETRAITE SALARIES	1 996
437210 CAISSE PREVOYANCE	214
437310 RETRAITE ARRCO SERV 310	218
438600 ORG. SOC. CHARGES A PAYER	64
445720 TVA COLLECTEE 20%	71
445870 TVA/FACTURES A ETABLIR	55
448600 ETAT AUTRES CH. A PAYER	156
448620 TAXE APPRENTISSAGE	295
448630 ALTERNANCE	443
455170 PIERRE ALEXANDRE FLORENT	1 098
641200 CONGES PAYES	45
645820 PROV CONGES PAYES	27
649000 CICE	1 288
707200 VENTES 5.5% FORBACH	145 083
707201 VENTES 5.5% ST AVOLD	143 822
707230 REPARATION 5.5 FORBACH	1 335
707231 REPARATION 5.5 ST AVOLD	583
707240 ACCESSOIRES 5.5 FORBACH	9 868
707241 ACCESSOIRES 5.5 ST AVOLD	7 252
707249 FACTURE A ETABLIR	2 436
707300 VENTES 20% FORBACH	4 753
707301 VENTES 20% ST AVOLD	1 634
707349 FACTURE A ETABLIR	9
708800 AUTRES PROD.ACTIV.AN	479

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire

(2018)

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

SARL FRANCE AUDITION

Charges à payer	Montant
205000 LOGICIELS	1 508
213500 INST.AGENC./CONSTRUCTIONS	1 780
215000 MATERIEL ET OUTILLAG	19 027
218100 INST.AGENC.DIVERS	25 361
218110 OEUVRE D'ART - ARTISTE VIVANT	4 200
218200 MATERIEL DE TRANSPOR	20 370
218300 MAT.BUREAU & INFORMA	3 746
218400 MOBILIER	4 959
275000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	1 421
370000 STOCKS DE MARCHANDISES	14 403
411000 CLIENTS	36 958
418100 CLIENTS FACT. A ETABLIR	2 587
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	1 288
445660 TVA DEDUCTIBLE	570
445670 CREDIT A REPORTER	1 495
445711 TVA COLLECTEE 5.5	138
445800 TVA A REGULARISER	234
445830 RBT TVA DEMANDE	5 000
445860 TVA S/FACT NON PARVENUES	870
455200 SARL MIEUX ENTENDRE	7 680
467003 DEBITEUR/CREDITEUR SIEMEN	5 190
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	663
511800 CB A ENCAISSER	61
512100 BNP	75 841
530000 CAISSE	882
530100 CAISSE ST A	243
603700 VAR STOCK MARCHANDISE	10 158
606110 FOURNITURES ELECTRIC	837
606130 FOURNITURES GAZ	714
606300 FOURN.ENTRET.&PETIT	1 607
607100 ACHATS APP ET ACCESS	100 623
611100 PREST. EFFECTUEES PAR M.E	18 905
613060 LOYER FORBACH	12 282
613080 LOYER ST AVOLD	7 800
613082 LOYER PARKING	727
614000 CHARGES LOCATIVES	198
615200 ENTRETIEN IMMOB.	109
615520 ENTRETIEN MAT.TRANSF	194
616000 PRIMES D'ASSURANCE	1 600
622601 HONORAIRES COMPTABLE	5 150
622602 HONORAIRES SOCIAL	1 168

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 - Etat préparatoire

SARL FRANCE AUDITION

Annexes

Annexes

SARL FRANCE AUDITION**ANNEXES**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentées en Euros

COMPTES NON PARAMETRES, RESULTAT EXERCICE N-1

LE MONTANT DU CAPITAL SOCIAL EN DEBUT D'EXERCICE EST DIFFERENT DE CELUI PROVENANT DU TABLEAU DES VARIATIONS DE L'ANNEE -- DIFFERENCE = 8 000,00 --

LE MONTANT DU CAPITAL SOCIAL EN FIN D'EXERCICE EST DIFFERENT DE CELUI PROVENANT DU TABLEAU DES VARIATIONS DE L'ANNEE -- DIFFERENCE = 8 000,00 --

RAPPORT FINAL

2 ANOMALIES DETECTEES

BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE = 10 938,18

BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE PRECEDENT= 1 369,04

COMPTES SUBSTITUES :

Il n'y a aucun compte substitué activé.

SARL FRANCE AUDITION**ANNEXE**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 192 236,25 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 10 938,18 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 11/05/2018 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au ~~dernier~~ prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

SARL FRANCE AUDITION**ANNEXE**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- et de reconstitution de leur fonds de roulement.

2.2 - Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

SARL FRANCE AUDITION**ANNEXE**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 82 373 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 508			1 508
Immobilisations corporelles	56 989	22 454		79 443
Immobilisations financières	1 421			1 421
TOTAL	59 919	22 454		82 373

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 46 789 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 152	356		1 508
Immobilisations corporelles	37 319	7 962		45 281
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	38 471	8 318		46 789

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	1 508	1 508	0	1 ans
Inst.agenc./constructions	1 780	877	904	10 ans
Materiel et outillag	19 027	10 459	8 568	de 5 à 7 ans
Inst.agenc.divers	25 361	22 832	2 529	10 ans
Oeuvre d'art - artiste vivant	4 200	0	4 200	Non amortiss.
Materiel de transpor	20 370	4 063	16 307	5 ans
Mat.bureau & informa	3 746	2 093	1 654	de 3 à 4 ans
Mobilier	4 959	4 959	0	de 5 à 6 ans
TOTAL	80 952	46 789	34 162	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

SARL FRANCE AUDITION

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.2 - Etat des créances = 63 724 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 421		1 421
Actif circulant & charges d'avance	62 303	62 303	
TOTAL	63 724	62 303	1 421

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 2 587 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	2 587
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	2 587

3.4 - Charges constatées d'avance = 663 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

SARL FRANCE AUDITION**ANNEXE**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 8 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	400	20	8000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	400	20	8000

4.2 - Etat des dettes = 84 615 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	827	827		
Fournisseurs	45 670	45 670		
Dettes fiscales & sociales	36 557	36 557		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 561	1 561		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	84 615	84 615		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 34 508 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	10 482
Dettes fiscales & sociales	22 464
Autres dettes	1 561
TOTAL	34 508

SARL FRANCE AUDITION**ANNEXE**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 316 862 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	317 557	100,22 %
Rabais, remises & ristournes accord.	-695	-0,22 %
TOTAL	316 862	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

SARL FRANCE AUDITION**ANNEXE**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

SARL FRANCE AUDITION**ANNEXE**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 2 587 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	2 587
Clients fact. a etablr(418100)	2 587
TOTAL	2 587

8.2 - Charges constatées d'avance = 663 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	663
TOTAL	663

8.3 - Charges à payer = 34 508 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	10 482
Fournis fact non parvenues(408100)	10 482
Dettes fiscales et sociales :	22 464
Conges a payer(428200)	1 506
Indemnites de gerance a payer(428610)	20 000
Org. soc. charges a payer(438600)	64
Etat autres ch. a payer(448600)	156
Taxe apprentissage(448620)	295
Alternance(448630)	443
Autres dettes :	1 561
Clients rrr & av a accord(419800)	1 561
TOTAL	34 508

SARL FRANCE AUDITION

DETAIL DES IMMOBILISATIONS REEVALUEES

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Réévaluation des immobilisations**Postes concernés, montants et méthodes utilisés pour la réévaluation**

Intitulé du poste	Montant de la réévaluation	Méthodes utilisées pour la réévaluation

SARL FRANCE AUDITION**DETAIL DES IMMOBILISATIONS REEVALUEES**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Réévaluation des immobilisations (suite)Variation au cours de l'exercice et ventilation de l'écart :Part du capital correspondant à une incorporation de l'écart :Rétablissement des informations en coûts historiques pour les immobilisations réévaluées :Part des produits de cession des immobilisations réévaluées, transférées à un compte de réserves distribuables:Autres commentaires :

SARL FRANCE AUDITION
RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	mois	mois	mois	mois	mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
<i>a) Capital social</i>					
<i>b) Nombre d'actions émises</i>					
<i>c) Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
<i>a) Chiffre d'affaires hors taxes</i>					
<i>b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>					
<i>c) Impôt sur les bénéfices</i>					
<i>d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>					
<i>e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>					
<i>f) Montants des bénéfices distribués</i>					
<i>g) Participation des salariés</i>					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
<i>a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>					
<i>b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>					
<i>c) Dividende versé à chaque action</i>					
<u>IV - Personnel :</u>					
<i>a) Nombre de salariés</i>					
<i>b) Montant de la masse salariale</i>					
<i>c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)</i>					

Observations complémentaires

SARL FRANCE AUDITION
TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip. <i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i> <i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip. <i>- Filiales non reprises en A:</i> <i>a) Françaises</i> <i>b) Etrangères</i> <i>- Participations non reprises en A:</i> <i>a) Françaises</i> <i>b) Etrangères</i>										

Observations complémentaires

SARL FRANCE AUDITION**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Des comptes annuels présenté en Euros

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet ENTITE, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par SARL FRANCE AUDITION,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2017 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	192 236
Chiffre d'affaires hors taxes	316 862
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	10 938

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour ENTITE
Fait à DIJON le 04/05/2018

SARL FRANCE AUDITION**SOMMAIRE**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION